

## Le maire de Matougues et son adjointe testés négatifs au Covid-19 après le regroupement festif du 8 août

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE | 24/8/2020



La mairie reste sans nouvelle de l'Agence régionale de santé.  
Photo illustration

L'élu est un des rares à s'être fait dépister après l'événement musical du samedi 8 août.

Dans un communiqué de presse alarmant, l'Agence régionale de santé s'était émue de la tenue d'un événement musical qui avait réuni plusieurs centaines de personnes samedi 8 août sur la commune de Matougues. Elle y indiquait que «*les gestes barrières n'étaient pas respectés* », et qu'il y avait un «*risque sanitaire élevé* ».

Selon les informations à disposition du maire, une dizaine de personnes ont été dépistées dans la commune

Depuis ces faits, il ne s'est pourtant rien passé, ou presque. «*Je suis allé me faire tester avec ma compagne*

*et mon adjointe* », souligne Bruno Adnet, le maire.

Selon ses informations, une dizaine de personnes ont été dépistées, toutes dans son entourage plus ou moins proche. Toutes étaient négatives au Covid-19. «*J'ai l'impression que ça s'est arrêté là* », déplore-t-il, alors qu'il reste sans nouvelle.

Pour rappel, les participants de cette soirée festive étaient originaires de Toulouse, Rennes, mais aussi de Belgique ou des Pays-Bas. Le port du masque n'était pas respecté ni même la distanciation physique.

L'ARS Grand-Est précisait que ce rassemblement, organisé par la communauté guyanaise, «*devait initialement réunir une centaine de personnes. Mais on estime à plusieurs centaines le nombre effectif de participants, l'information ayant été relayée activement*

*L'ARS Grand-Est précisait que ce rassemblement, organisé par la communauté guyanaise, « devait initialement réunir une centaine de personnes. Mais on estime à plusieurs centaines le nombre effectif de participants, l'information ayant été relayée activement via les réseaux sociaux ».* Elle a adressé des recommandations aux participants, comme le port du masque pendant 14 jours, et le dépistage.

La préfecture de la Marne avait annoncé dans un communiqué, vendredi 7 août, l'interdiction de rassemblements de type teknival, rave ou free party dans tout le département.

Nous n'avons pas réussi à joindre l'ARS malgré plusieurs tentatives.